

ACTUALITES

Dossier de demande de subvention du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Le dépôt des demandes de subventions du Conseil Départemental de la Côte-d'Or est ouvert jusqu'au **29 septembre 2015**.

La campagne vise le **soutien au fonctionnement des associations pour l'année 2016**.

Retrouvez toutes les informations : [ICI](#).

Loi NOTRe définitivement adoptée

La loi NOTRe (**Nouvelle Organisation Territoriale de la République**) adoptée le 16 juillet 2015 fixe la répartition des compétences entre collectivités. **Le sport relèvera à la fois des régions et des départements.**

Le chef-lieu provisoire est DIJON. Le gouvernement a décidé de conforter l'Etat départemental dans la mise en œuvre des politiques publiques...

Consultez le [compte-rendu du Conseil des Ministres du 31 juillet 2015](#).



« Je rêve des Jeux » : Soutenez la candidature de Paris 2024

Mercredi 2 septembre, le CNOSE a présenté le dispositif « Je rêve des Jeux », initié dans le cadre de la candidature de Paris à l'**organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024**. Cette opération qui sera

officiellement lancée depuis la maison du sport français le 25 septembre prochain à 20h24, est destinée à **mobiliser l'engouement du grand public** autour du projet olympique et paralympique. [En savoir plus](#)

LE CDOS EN ACTIONS

COUPONS SPORT 2015 - [En savoir plus](#)

Les critères 2015 : cette année, le CDOS encourage l'**affiliation des clubs à une fédération sportive**.

Peuvent bénéficier de cette aide, les enfants :

- nés entre le **1er janvier 2001 et le 31 décembre 2004**,
- **licenciés** dans une **association sportive de Côte-d'Or affiliée à un comité départemental adhérent au CDOS 21**,
- percevant soit l'**Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)**, soit l'**Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)**.

Bilan 2014

721 bénéficiaires - 29 960 € de coupons distribués.

FORMATION EN COMPTABILITE - [En savoir plus](#)

La prochaine session de **formation comptabilité avec le logiciel C.A.S.I.C.O** se déroulera le **vendredi 16 octobre 2015 de 19h00 à 22h00 au CREPS de Dijon**. Les sessions suivantes sont prévues le **vendredi 22 janvier** et le **vendredi 15 avril 2016**.

La formation

- durée : 3h00
- des supports pédagogiques détaillant chaque étape du fonctionnement du logiciel C.A.S.I.C.O
- une clé USB avec le logiciel C.A.S.I.C.O monoposte
- 1 an d'assistance technique et comptable
- Adhésion gratuite à C.A.S.I.C.O On Line pour votre premier exercice comptable

Bilan 2014

47 structures (40 clubs, 5 comités départementaux, 2 comités régionaux) ont suivi la formation, soient 56 personnes formées sur 3 sessions de formation.

RENCONTRE DEPARTEMENTALE SPORT ET HANDICAPS

Le CDOS 21, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et la Maison Départementale des Personnes Handicapées envisagent l'organisation d'une **rencontre** sur le thème « sport et handicaps » en décembre prochain. Afin de réaliser cette journée dans les meilleures conditions, merci de répondre au **questionnaire** : [ICI](#)

ENQUETE SUR VOS OFFRES DE FORMATIONS ET VOS BESOINS

Dans le but **d'optimiser la formation des dirigeants bénévoles**, le mouvement sportif bourguignon réalise et diffuse une **enquête**. Merci de remplir le questionnaire avant le **17 octobre 2015** : [ICI](#).